

Achetez votre composteur dès maintenant !

Il s'agit de composteurs en plastique recyclé noir d'une contenance de 400 litres (80 x 80 cm et 94 cm de haut). Ils sont vendus démontés au prix de 20€ pièce dans nos locaux (2 maximum par foyer).



Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vend des composteurs aux habitants des communes qui adhèrent au plan biodéchets au tarif préférentiel de 20€ (seules les communes de Chamagnieu, Saint Baudille de la Tour, Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu et Panossas n'y adhèrent pas).

Le règlement vous sera demandé en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pour l'achat de ce matériel, rendez-vous directement au SMND :

À Heyrieux
1180 chemin de Rajat
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h-17h

À Bourgoin-Jallieu
3 rue du pont rouge
du lundi au jeudi
8h30-12h et 13h30-17h
le vendredi
8h30-12h et 13h30-16h45



www.smnd.fr

1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr



COMPOSTER POUR VALORISER

COMPOSTER
c'est tout naturel !

RÉDUISONS NOS DÉCHETS : COMPOSTONS !



Le compostage c'est la décomposition de matières organiques par des micro-organismes présents naturellement dans le sol.

Il permet d'obtenir après maturation un terreau de bonne qualité, le compost, utilisable pour votre jardin, vos massifs ou vos plantes d'intérieures.

Halte aux idées reçues !

Un compost bien fait :

- Ne sent pas mauvais,
- N'attire pas d'animaux nuisibles,
- N'est pas chronophage.



30%

de nos ordures ménagères sont composées de déchets organiques compostables.



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
c'est tout naturel !

www.smnd.fr

1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr



Quels sont les déchets compostables ?

Déchets de cuisine	Déchets de jardin	Autres déchets
<p>Je peux mettre : épiluchures, fruits et légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé, restes de pain, coquilles d'œufs, ...</p> <p>Je ne peux pas mettre : os et arrêtes, restes de viandes et de poissons, matières grasses (huile, sauce), ...</p>	<p>Je peux mettre : gazon*, branchages, mauvaises herbes, feuilles mortes, tailles de haies*, fleurs fanées, ...</p> <p>Je ne peux pas mettre : plantes et végétaux traités ou malades, gros branchages**, herbe montée en graine, gravier, sable, ...</p>	<p>Je peux mettre : cendres de bois, mouchoirs et essuie-tout, sciures et copeaux de bois (non traités), ...</p> <p>Je ne peux pas mettre : journaux, magazines, couches, poussières d'aspirateur, charbon de barbecue, ...</p>

* en petite quantité, ** à moins de les broyer

Mode d'emploi :

1 Mettez vos déchets biodégradables dans votre composteur.

2 Étalez vos déchets sur la surface et homogénéisez le compost.

3 Arrosez votre compost lorsqu'il est trop sec. Ouvrez lorsqu'il fait beau.

Quelques règles simples :

- Ajoutez en quantité équivalente des matières sèches et humides,
- Brassez régulièrement pour aérer le compost,
- Par beau temps ouvrez votre composteur,
- Par temps humide fermez votre composteur,
- Réduisez le plus possible les gros morceaux.

Les outils pour bien composter :

- un bio-sceau
- un aérateur*
- un arrosoir

*fourche, bâton solide, ...

Votre compost est arrivé à maturité au bout de 9 à 10 mois. Vous pouvez l'utiliser dans votre potager, sur vos massifs, pour repoter, ...

À chaque problème sa solution...

Symptômes	Causes	Solutions
Odeurs nauséabondes.	Votre compost manque d'oxygène ou est trop humide.	Brassez votre compost et ajoutez de la matière carbonnée.
Présence de moucheron en grande quantité.	Des fruits pourris ou restes de repas les attirent en surface.	Brassez votre compost et ajoutez de la matière sèche (feuilles mortes, ...).
Présence de filaments blancs.	Votre compost est trop riche en matière brune.	Ajoutez de la matière verte humide (gazon, ...), brassez et arrosez votre compost.

Pour aller plus loin...

D'autres pratiques existent pour utiliser vos déchets verts à domicile :

- **Le paillage :** déposez des végétaux aux pieds de vos massifs ou sur votre potager,
- **Le broyage :** broyez les branchages trop gros pour votre composteur,
- **Le mulching :** laissez l'herbe de tonte se décomposer sur place,
- **La prairie fleurie :** elle vous évite de tondre une partie du jardin.

Ces techniques nourrissent votre sol, limitent la pousse des mauvaises herbes, protègent vos plantations, ...

Pour en savoir plus, consultez la plaquette du conseil général disponible en libre service dans nos locaux.

